

Les baisses d'impôts de Macron visent les plus riches

Le Président l'avait promis durant sa campagne électorale : les impôts allaient baisser, notamment la taxe d'habitation. Edouard Philippe, son Premier ministre, l'a confirmé le 11 juillet 2017 en donnant quelques détails. L'OFCE, l'Observatoire français des conjonctures économiques, lance la première attaque ciblée contre les réformes prévues dès 2018 : elles ne bénéficieront quasiment qu'aux ménages les plus riches.

Les mesures fiscales d'Emmanuel Macron : une aubaine pour les 10 % les plus riches

L'étude d'impact publiée par l'OFCE le 12 juillet 2017, au lendemain des propos du Premier ministre, a de quoi faire jaser : les réformes prévues par Emmanuel Macron et son gouvernement devraient largement être ciblées vers les 10 % les plus riches de France. Sur les 9,15 milliards de baisses d'impôts prévues pour 2018, parmi lesquelles on trouve la réforme de l'ISF, le début de l'exonération de la taxe d'habitation ou encore la flat tax sur les investissements, 46 % ne concernerait que les 10 % les plus riches de France.

Ces derniers verraient leurs impôts chuter de 4,2 milliards d'euros au total ce qui entraînerait une hausse de leurs revenus de 2,6 % sur un an. Pour en bénéficier, toutefois, il faut gagner plus de 3 599 euros nets par mois. Une somme qui laisse de côté une bonne partie de la population française.

La transformation de l'ISF (Impôt sur la Fortune) en IFI (Impôt sur la Fortune Immobilière) joue beaucoup : il s'agit d'une baisse d'impôts de 3 milliards d'euros par an qui ne cible que les ménages qui payent l'ISF soit qui ont une fortune supérieure à 1,3 million d'euros.

Les ménages les plus pauvres risquent de perdre de l'argent

L'OFCE critique en outre l'impact sur les ménages les plus pauvres des réformes prévues par le gouvernement : alors que les 10 % les plus riches verraient leur revenus annuels augmenter, les plus pauvres risquent de voir les leurs baisser.

Si rien n'est touché à la politique actuelle et, notamment, au budget de l'État et des dépenses sociales, les ménages les plus pauvres pourraient gagner 81 euros par mois ce qui correspond à une augmentation de 1 % de leurs revenus en moyenne. Sauf que l'OFCE anticipe les coupes budgétaires : Edouard Philippe a annoncé que les réformes sur les impôts seraient financées par des économies sur le budget de l'État de près de 20 milliards d'euros dès 2018.

Selon l'OFCE, dans le pire des cas les 10 % les plus pauvres pourraient voir leurs revenus chuter de 337 euros par an, soit une baisse de 4 %. C'est le coût lié aux baisses de dotation dans les prestations sociales, notamment dans la santé ou les aides comme les APL.